... qu'il voulait « sauver ces terres honnêtes » du spéculateur de ce grand artiste qui fut un brave Allemand et un bon Australien, du compositeur génial qui écrivit l'hymne patriotique, le chant sacré qu'on méprise en terre bourgeoise. « M. Lorenz a décliné l'invitation du prince Esterhazy et n'en est allé dîner au restaurant, tandis que les membres du congrès se dirigeaient vers le château.

AU SÉNAT

La réglementation des courses

Paris, 26 mai.

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet interdisant les paris aux bookmakers « à tout venant », s'est prononcé cet après-midi, en faveur du texte voté par la Chambre des députés.

Elle a chargé M. Gomot de rédiger le rapport ; mais elle a formulé certaines réserves sur la réforme projetée qui présenterait certaines difficultés d'application.

La question de la relégation et de la déportation

La commission sénatoriale relative à la relégation, de la transportation et de la relégation aux colonies, s'est réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Ribot.

Elle a entendu M. Millès-Lacroix qui a demandé, avant de faire connaître l'avis du gouvernement, à montrer avec ses collègues du cabinet, les ministres des Finances, de la Justice et de l'Intérieur, intéressés par cette réforme.

Le ministre des Colonies entretiendrait les inspecteurs des colonies et les officiers du corps de santé à déposer devant la commission et de mettre à sa disposition les rapports rédigés depuis ces dix dernières années.

Une sous-commission a été nommée pour prendre connaissance des documents en question. Voici sa composition : MM Bérenger, président ; Chautemps, Ferdinand Dreyfus, Vidal de Saint-Urbain, Lozé et Poublon.

Informations parlementaires

La C. G. T. est-elle légale ? — L'initiative du groupe sénatorial de l'Union républicaine — Déclarations de M. Antoine Perrier

Le groupe sénatorial de l'Union républicaine a, comme on le sait, chargé son président, M. Antoine Perrier, et trois de ses membres, MM. Jean Dupuy, Guérin et Rabier, d'examiner la situation de la Confédération générale du travail au point de vue légal.

M. Antoine Perrier a fait, à propos de cette initiative, à un rédacteur de l'« Agence Fournier », les déclarations suivantes :

— « Notre groupe s'était réuni pour examiner l'attitude à prendre en présence des événements actuels. Nous avons décidé de adresser interpeller le gouvernement sur sa politique générale.

Le groupe a résolu de faire connaître à la défense du Sénat, quand viendra la question de l'amnistie sur les événements de Draveil, qu'il entendait cette amnistie mais se protestant contre l'excessive fréquence des demandes d'amnistie. C'est au cours de cet échange de vues que les agissements de la C. G. T. ont éveillé notre attention, car la conduite de ce groupement peut être considérée comme une menace de dangers graves pour la société; non seulement la C. G. T. exploite l'opinion publique, mais elle fait, par l'intervention de quelques personnalités violentes, le désordre même dans les rangs des vrais ouvriers. C'est donc un danger, aussi avons-nous le devoir de nous en préoccuper. Après l'examen de la question avec mes collègues, MM. Jean Dupuy, Guérin, Rabier et Ferdinand Dreyfus, nous allons procéder, nous ferons un rapport que nous soumettrons à l'appréciation de l'Union républicaine qui prendra alors telle ou telle disposition en vue d'inviter le gouvernement à faire cesser cet état de choses.

Nous sommes en présence de deux solutions :

Ou la C. G. T. est constituée légalement, nous ne réclamerons pas moins des pouvoirs publics les mesures tendant à empêcher le renouvellement des faits regrettables reprochés.

Si la C. G. T. n'est pas constituée légalement, nous examinerons si le Sénat ne doit pas demander au gouvernement sa dissolution dans des conditions à déterminer mais je veux le répéter tout ce que je viens de vous dire est subordonné à l'examen que nous ferons d'une question dont nous ne nous dissimulons pas la gravité.

« En présence de l'émotion causée dans le public par les derniers événements qu'occasionnèrent les grèves et dans lesquels la C. G. T. a eu une action directe, nous avons considéré qu'il était de devoir du groupe de l'Union républicaine du Sénat de provoquer l'examen des mesures à prendre pour rassurer l'opinion publique et empêcher, si possible, le retour de fâcheux événements. Le Sénat montrera ainsi qu'il s'occupe sérieusement de la politique générale et des intérêts du pays. »

Au camp d'Avor

Incidents militaires exagérés

Bourges, 25 mai.

Plusieurs journaux ont relaté d'une façon sommaire que des incidents militaires se seraient produits au camp d'Avor, où cet lieu actuellement des manœuvres.

En l'absence du général Pierret, le nouveau commandant du 6e corps, qui ne rentrera à Bourges que ce soir, venant précisément du camp d'Avor, le chef d'état-major a déclaré au correspondant de l'« Agence Fournier » que les bruits répandus étaient sensiblement exagérés.

D'après lui, dans la nuit du 24 au 25, un drapeau qu'on a l'habitude de hisser au-dessus du camp, a été trouvé tombé à terre et sali. D'après l'enquête, il est tout à fait improbable que ce fait soit l'acte d'un soldat indiscipliné ; on croit plutôt à une chute causée par un coup de vent.

D'autre part, le commandant du camp a de prendre des mesures pour éloigner les marchands qui se tenaient, à son gré, trop près du camp. Il dut même avoir recours aux gendarmes pour faire exécuter la consigne. Cette mesure d'ordre intérieur a pu provoquer des mécontentements et des murmures parmi les troupiers, mais aucun militaire ne s'est livré à une manifestation quelconque.

CHEZ LES POSTIERS

Les déclarations d'un militant

Paris, 25 mai.

Un rédacteur de l'Agence Fournier a rencontré ce matin, l'un des promoteurs du Syndicat des Agents des P. T. T. et l'a interrogé sur la mesure prise à l'égard de cette organisation par l'Association générale des Agents des P. T. T.

Voici les déclarations qu'il a faites :

— C'est par les journaux que j'ai appris la décision de l'Association Générale. Pour ma part je ne puis que m'en réjouir car elle marque définitivement la scission entre l'A. G. et le Syndicat.

L'engagement que l'on nous prête est fort discutable, il nous a été pour ainsi dire arraché, presque extorqué le jour où nous avons déposé les statuts à l'Hôtel de Ville. On nous a forcé la main et comme nous étions à la veille du mouvement, nous ne voulions pas provoquer une division qui aurait fait échouer et cela aurait permis de rejeter sur notre dos la responsabilité de l'échec.

— Lorsque nous avons décidé la création de notre syndicat on a cité pas absolument, comme on aurait pu le croire, par mesure de protestation contre l'attitude du Gouvernement vis-à-vis des postiers. C'était aussi pour éviter à l'A. G. de tomber dans certains pièges qui lui étaient tendus... je n'insiste pas autrement.

Notre avertissement a peut-être porté ses fruits auprès de quelques-uns de nos camarades Autrefois le Syndicat est tout, il est en mesure de répondre à ses préoccupations. L'A. G. rompt le pacte ! Tant mieux ! Elle nous rend la liberté nous saurons en profiter si l'on veut bientôt de quel côté se trouvent ses gens qui ont rompu nous vous engageant vis-à-vis de leurs collègues et si... les autres.

L'AFFAIRE STEINHEIL

La confrontation d'Affaire et Tardivel

Paris, 25 mai.

La confrontation d'Affaire avec Tardivel n'a donné aucun résultat, et si le juge de Paris conserve encore pendant quelques jours les deux détenus de Versailles à sa disposition, c'est par scrupule, car sa conviction paraît déjà faite. A ses yeux, Tardivel n'a pas participé au double assassinat de l'impasse Ronsin, et Affaire a imaginé le récit qu'il a fait, ou qu'il a cru trop aisément aux prétendues confidences de son compagnon de prison.

Quand M. André a lu la déposition d'Affaire à Tardivel, celui-ci a cet écrit ébahi :

— Moi avoir commis l'assassinat de l'impasse Ronsin ! Mais de ce crime, je n'ai jamais connu que ce que les journaux ont raconté. Cet Affaire est un fou qui s'imagine tout cela. Il a rêvé toute cette histoire et maintenant il croit qu'elle est vraie. Ce n'est pas un méchant homme et ce n'est pas pour se venger de moi qu'il m'a dénoncé, mais par vanité, pour faire croire qu'il connaît des secrets et se donner de l'importance.

Et prenant la déposition d'Affaire, il est tait apparaître toutes les invraisemblances.

— Je lui serais raconté que j'avais tiré Mme Steinheil avec une sangle de trois mètres de long et large comme des bretelles et l'on sait que Mme Steinheil a été chloroformée à l'aide d'un tampon à l'outre imbibé de chloroforme ; il a été diabl par l'enquête que Mme Steinheil n'a pas été endormie par un narcotique quelconque. Enfin je lui aurais avoué que j'avais volé une paire de candélabres ; l'inventaire des objets qui contenait l'appartement ne signale pas la présence de candélabres.

Enfin quant à la surveillance que je pouvais exercer sur le pavillon qu'habitaient les Steinheil des fenêtres de mon logement, rue de Vaugirard, je n'ai qu'à dire en moi, j'avais quitté ce logement au mois d'avril, plus d'un mois avant le crime, et j'étais allé me loger à Montmartre de plus, de la fenêtre de ma chambre il était impossible de voir l'impasse Ronsin.

Je n'aurais pas cru que l'on attacherait une importance quelconque à ces vantardises fantaisistes d'Affaire, et quand à Romancourt, on l'en m'a arrêté, j'ai la conviction, je m'en suis aussi, que le même jour, je crois que c'était le 17 mai, je me rendis à la gendarmerie pour faire une déclaration de résidence.

La confrontation entre Affaire et Tardivel qui a suivi cette déclaration n'a fourni aucun renseignement. Affaire a persisté dans ce qu'il avait dit et n'a pas répondu aux invraisemblances que Tardivel lui signalait.

M. André va faire vérifier l'alibi qu'invoque Tardivel, et M. Mouret, juge d'instruction à Montfaucon, vient de convoquer Charles Robert, bordonnier à Alney-le-Château, qui donna asile à Tardivel, pour fournir des renseignements sur cet alibi.

PAGES LITTÉRAIRES

Monsieur DURETÊTE

FANTAISIE

PAR

Albério YANG

SCÈNE I.

MONSIEUR DURETÊTE, LOUISE

M. DURETÊTE (appelant). — Louise! Louise! Louise. — Voilà.

M. DURETÊTE. — Pourquoi flanquez-vous ce porte-parapluie à cet endroit ? En faisant la couloir vous pa l'avez pas trouvé là, je suppose ?

LOUISE. — Non. Monsieur, mais comme il gênait pour entrer dans l'appartement du Monsieur, j'ai cru bien faire en le changeant de place

M. DURETÊTE. — Il ne faut pas croire, ma fille. S'il me plaît à moi, d'embarrasser ma porte ?

LOUISE. — C'est vrai, Monsieur, vous êtes le maître de...

M. DURETÊTE. — Mais je ne l'ai pas embarrassé.

LOUISE. — Non, pas tout à fait... mais... j'avais pensé...

M. DURETÊTE. — Il ne faut pas penser. Tâchez donc, à l'avenir, de laisser les choses où elles sont.

LOUISE. — Mais, Monsieur, pour balayer, épousseter, il faut bien que je les déplace.

M. DURETÊTE. — Balayer... balayer... épousseter. Vous m'ennuyez, ma fille avec vos réponses contournées, inlempestives ! Il y a de la révolte dans vos réponses. Faites ce que je vous dis, et si vous ne pouvez nettoyer sans mettre tout sens dessus dessous, apprenez au moins à remettre les objets où vous les avez trouvés

LOUISE. — Bien, Monsieur, on tâchera de s'y habituer

M. DURETÊTE. — Il faut y être habituée d'abord, et non pas tâcher... Pourquoi ce guêtre ? Pourquoi ce guêtre ?

LOUISE. — Je me suis aperçue qu'il fallait tourner autour pour arriver au fauteuil de Monsieur...

M. DURETÊTE. — Et s'il me plaît, à moi, de tourner autour du guéridon ?

LOUISE. — En effet, Monsieur est libre de tourner... La terre tourne bien, les moulins ton...

M. DURETÊTE. — Mais il ne fallait pas tourner. Remettez ce guéridon où il était. Bien... et surtout n'y revenez plus.

SCÈNE II

M. DURETÊTE (seul). Il s'assied à sa table écrit des lettres, les glisse sous enveloppes, met les adresses, cachète et sonne Personne ne vient. Il s'impatiente, sacre, resonne et fait enfin au lai vacarme que Madame accourt.

SCÈNE III

MONSIEUR — MADAME

MADAME. — En voilà du bruit !... J'ai cru qu'on vous assassinait !...

M. DURETÊTE. — Qu'est-ce donc pour une fille que votre nouvelle servante ? Elle m'a tout en déroute dans mon appartement, et puis. Mademoiselle me laisse sonner, elle fait la sourde oreille. Aussi, pourquoi changer de servante constamment, comme vous le faites, Madame ? Lautre, à la bonne heure.

MADAME. — Et bien ! et pourquoi est-elle partie, s'il vous plaît ? n'est-ce pas à cause de vous ? de votre exécrable humeur, de votre abominable caractère ?

Ne vous l'a-t-elle pas bien dit, hein, en s'en allant : « Monsieur, je préfère aller aux galères qui de vivre à votre service ». Celle-ci, qui est très adroite et très courageuse, partira de même, à cause de vous

M. DURETÊTE. — Oh ! pour celle-ci, elle peut s'en aller au diable, si tel est son goût. Quant à mon humeur, Madame, fasse le ciel que le vôtre...

SCÈNE IV.

Les mêmes, plus CLÉMENTINE, femme de chambre

CLÉMENTINE. — Madame sort-elle ?

M. DURETÊTE (furieux). — Clémentine, ah les vite chercher Louise, ou sinon...

MADAME. — Ça, ne je sors... Rester toi, avec cet ogre !... Elle sort.

SCÈNE V

M. DURETÊTE (seul). — Ils ont tous complotés contre moi. Ils ont ourdi une machine colossale de cet machine une machine toutes ensemble pour me faire sortir de ma peau, le mettre sous... pour me rendre la vie odieuse, insupportable... amère à mais... mais...

SCÈNE VI.

M. DURETÊTE — LOUISE.

M. DURETÊTE. — Ah ! ça, mademoiselle, n'êtes-vous pas sourde ? Voilà une heure que, perdu à la sonnette, je sonne, sonne, sonne, et mademoiselle ne vient pas ! Faudra-t-il battre le tambour ou tirer le canon pour vous avoir, s'il vous plaît ?

LOUISE. — Ben non, ben non. Grâce au ciel, j'ai si bonne oreille que j'entends une mouche bruire à l'autre bout de la maison, ainsi c'est bien dire que je vous ai entendu, vous et votre sonnette...

M. DURETÊTE. — Vous avez l'audace !...

LOUISE. — Ben sûr !...

M. DURETÊTE. — Vous voulez donc que je vous flanque à la porte !...

LOUISE. — Me flanquer !... n'essayez pas j'irons ben toute seule... Ah ! si ce n'était pour Madame...

M. DURETÊTE. — Alors, puisque vous m'entendez sonner, pourquoi ne venez-vous pas ?

LOUISE. — Elle est bonne celle-là ! Vous me l'avez défendu de venir

M. DURETÊTE. — Hein ? Quoi ? Qu'est-ce ?

LOUISE. — Ne m'avez-vous pas dit tantôt : « N'y revenez plus »

M. DURETÊTE. — Ah! par exemple !

LOUISE. — Oui, Monsieur, vous l'avez dit.

M. DURETÊTE. — Certainement, malheureuse, j'ai dit ça ; mais ça ne veut pas dire ça...

LOUISE. — Ça dit ce que ça dit...

M. DURETÊTE. — Ça voulait dire: Ne recommencez plus. Tâchez de mieux comprendre à l'avenir hein ? Maintenant, portez vite ces lettres à la poste.

SCÈNE VII

MADAME, HÉLÈNE, GEORGES

MADAME. — Vous vous aimez, chère enfants, et cet amour se comprend. Même âge, même goût, même caractère. Beaux tous vous, riches tous deux. Rien ne s'oppose à la réalisation de vos désirs. Pour moi, je vurrai avec plaisir ce mariage. Vous avez mon consentement. Nous allons tâcher maintenant d'obtenir celui de ton père, ma chère Hélène, je vais le tâter ; mais vous le connaissez, n'est-ce pas ? Il n'y a qu'un moyen de le prendre, c'est par la contradiction. Prenez garde de dire oui quand il faudra dire non et non, quand il faudra dire non vous serez perdus. Courage, je vais ouvrir le feu.

SCÈNE VIII

MADAME, MONSIEUR DURETÊTE (qui lit, pipe au bouche, renversé dans son fauteuil, et perdu dans un nuage de fumée).

MADAME. — Comment, la fenêtre ouverte, par ce temps rude, tu ne crains donc pas de t'enrhumer ?

M. DURETÊTE. — Voudrais-tu que je m'asphyxie ?

MADAME (toussant). — T'asphyxier ! au moyen de quoi ? le foyer se meurt. Il fait ici un froid de loup.

M. DURETÊTE. — Je trouve, moi, qu'il fait chaud... et cette fumée de tabac, ne faut-il pas qu'elle s'en aille ?

MADAME (toussant) — Je ne vois pas tant de fumée que tu le dis (Un silence) (Bient). Ah! ah! ah! ah! eh! Eh bien, je te maintiens pas à cela. Non, ce grand jeune... oui! Oh! oh! oh! on voilà une de proposition! Je suis renversée, bouleversée ! Ai-je bien entendu ?

M. DURETÊTE. — (interrompant sa lecture et regardant madame) — ? ? ?

MADAME. — L'imperturbé ! qui se serait doute de cela ?

M. DURETÊTE. — Il faut toujours se douter!

MADAME. — Vous avez été, sans doute, plus sagaces que moi ?

M. DURETÊTE. — Certainement.

MADAME. — Vous ne savez pas de quoi il s'agit.

M. DURETÊTE. — Si je ne sais pas ce que tu veux dire, je suis tout de même sûr de m'en être douté.

MADAME (monologuant). — Ah ! vous veniez ici pour Hélène. M. Friquette, vous briguer sa main !...

M. DURETÊTE. — C'est bien ça que j'avais deviné, si il a raison, ce jeune homme. Où est le mal ?

MADAME. — Il devait laisser voir ses intentions plus tôt...

M. DURETÊTE. — Pas du tout. Au moment voulu il se déclara, il ne pouvait agir autrement.

MADAME. — Au fait, c'est vrai.

M. DURETÊTE. — C'est-à-dire qu'il aurait pu s'y prendre de plus loin, ou mieux, s'amuser petit à petit à formuler sa proposition et ne pas brusquer ainsi les gens

MADAME. — Comme je vous le disais tout à l'heure.

M. DURETÊTE. — Vous n'avez rien dit de semblable; quoi qu'il en soit, c'est un beau parti pour Hélène

MADAME. — Possible, mais je veux réfléchir

M. DURETÊTE — Il n'y a pas à réfléchir. Ils sont en âge, ils s'aiment. Ça suffit. Quand tu auras tout réfléchi ...

MADAME — Oh ! pour s'aimer, ça, on voit...

M. DURETÊTE — Ca ne se voit pas tant que tu le crois. Pour moi, je ne l'ai jamais vu. Il faudra s'en assurer. Le mariage est une chaîne trop lourde pour qu'on se la rive aussi légèrement.

MADAME — Vous aurez bien raison. J'étais folle. Hélène ne m'a jamais paru rechercher beaucoup la société de Georges.

M. DURETÊTE. — Par exemple !... Quand l'un n'était pas là, l'autre boudait. Tu ne vois donc pas clair ?

MADAME. — Je vois mieux que toi : Hélène ne l'aime pas.

M. DURETÊTE. — Elle en est bleue. Il en est fou !

MADAME. — Pour lui, je ne sais trop.

M. DURETÊTE. — Moi je sais bien.

MADAME. — Tu ne sais rien, si si je ne refuse pas catégoriquement, je veux réfléchir.

M. DURETÊTE. — Moi, j'accepte sans réflexion.

MADAME. — Je veux un délai d'un an au moins.

M. DURETÊTE. — Et moi, je prétends les marier aussi vite que possible, le temps des préparatifs, de la publication, quoi...

MADAME. — C'est ce que nous verrons.

M. DURETÊTE. — Oui, sacrebleu ! c'est ce que nous verrons ; c'est ce que nous allons voir, tout de suite encore. Sont-ils là, ces jeunes gens ?

MADAME (d'un air abattu). — Ah ! mon Dieu ! ils sont au salon (elle soupire et feint de sangloter).

M. DURETÊTE. — Veuillez les prier de venir.

SCÈNE IX

M. DURETÊTE, MADAME, HÉLÈNE ET GEORGES

M. DURETÊTE. — Ainsi, jeune homme, vous venez ici pour ma fille, et jamais vous n'en avez touché mot. Vous excellez à cacher vos pensées, Monsieur, mes compliments...

GEORGES. — Pardon, monsieur, ce n'est pas précisément...

M. DURETÊTE. — Comment !... pas précisément !... Jeune homme votre demande d'aujourd'hui prouve le contraire. Or, apprenez que quand on met les pieds dans une maison, on doit jouer cartes sur table. On ne cache pas ses intentions. Il est louable de dire : je suis cela, je viens pour cela. Alors pas de gêne d'aucun côté. Si vous êtes agréé, on vous dit : Soyez le bienvenu ; sinon, on vous dit : Demi-tour, filez au pas gymnastique ! Vous comprenez ?

GEORGES. — Je crois vous, monsieur, pour vous, pour madame...

M. DURETÊTE. — El pour ma fille, sacrebleu ! vous aimez ma fille !

GEORGES. — Et parce que vous deux familles...

M. DURETÊTE. — Et parce que vous aimez ma fille mille noms de nom de nom !...

GEORGES. — Oui, aussi (Madame, qui est assise près de lui, lui marche sur le pied).

GEORGES (se reprenant). — Oui et non. Certainement que je n'ai pas vu Mlle Hélène avec indifférence, je l'aime... un peu... comme une sœur... pas autrement...

M. DURETÊTE. — Moi, je vous dis que vous en êtes loqué, urchi-toqué et qu'elle est toqué de vous, quoi. Osez donc soutenir le contraire ?

GEORGES. — Monsieur....

M. DURETÊTE. — Il n'y a pas de monsieur, vous vous aimez depuis toujours, sacrebleu! Eh bien, mariez-vous, tonnerre ! et que ça finisse !

GEORGES. — Oh ! merci.

HÉLÈNE. — Merci, bon papa, vous nous comblez de bonheur (Madame fait de grands yeux à sa fille, qui se trouble).

M. DURETÊTE. — C'est-à-dire... que nous verrons. Le bonheur n'est pas toujours là où la jeunesse espère le trouver. J'en sais quelque chose, moi ; je croyais aussi... moi !

MADAME. — Moi aussi, je croyais... je suis bien cruellement désabusée.

GEORGES — C'est vrai, monsieur, la jeunesse ne voit pas loin. Elle manque d'expérience, je ferais peut-être bien du voyager un peu. Plus tard, quand....

M. DURETÊTE. — « Pierre qui roule n'amasse pas mousse », mon garçon. Vous ferez mal du voyager. Vous seriez malheureux en route. Il vaut mieux vous marier.

GEORGES — Je suis encore bien jeune.

M. DURETÊTE. — Ah ! ça autrefois bientôt fini de me contredire, de me jeter des bâtons dans les jambes ? Vous êtes jeune ! Mais sacrebleu nous le savons bien que vous êtes jeune ! Croyez-vous que si vous tirez la cinquantaine je vous donnerais ma fille ? Suivez donc mes conseils. Vous aller vous épouser sans plus attendre, malgré étudiant ici présente, qui voulait réfléchir pendant une année ! Tu dit, c'est bêché ! Mentionnant il est l'heure du sommeil : bonsoir !

SCÈNE X

Les mêmes, sauf M. DURETÊTE

HÉLÈNE et GEORGES sautent au cou de MADAME et l'embrassent.

EN CHŒUR. — Oh ! Merci ! Maman, merci !

MADAME. — Enfin, c'est enlevé ! Ah ! M. Duretête, vous pensez mener la barque. Comme je la mène, cette barque, moi, hein ? Et toute seule encore. Ah ! les hommes ! qu'ils sont loin des femmes ! pour la discrète, le tact, l'esprit ! Leur en fait-on avaler de couleuvres ? de toutes les longueurs ! de toutes les grosseurs ! Un homme avale des couleuvres qu'un requin refuserait. Ah ! Ah ! enfoncé, M. Duretête. Enfoncé !...

GEORGES. — Ca été rude tout de même !

MADAME. — Mon cher enfant il s'agit de le connaître, et alors... alors, on le fera entrer sous terre par un trou de taupe. Au fond bon cœur d'homme on agneau, au véritable agneau sous une peau d'ours. Aimer-le bien toujours, mes enfants, c'est le meilleur des pères.

GEORGES — Oh ! je l'aime, maman. Tenez voilà pour lui (il embrasse Madame Duretête).

MADAME — Bien, mon enfant. Demain vous verrons votre famille. Je leur ferai leçon à tous, et je vous le répète encore : Contredire ... contredire ... contredire. Quand vous voudrez obtenir quelque chose de monsieur, commencez par dire non, par refuser, et tout en acceptant, refusez encore, refusez toujours.

SCÈNE XI

MADAME, MONSIEUR DURETÊTE.

M. DURETÊTE. — Quelle route prend-on pour aller à la Mairie ?

MADAME. — Mais la route que tout le monde prend pour y aller, rue Colas, rue des Marchands et la Grande Rue.

M. DURETÊTE. — Eh, bien, si tout le monde suit ces rues-là, tout le monde se trompe, sacrebleu ! Tout le monde se trompe, sacrebleu ! Comment la rue Colas, et la rue des Marchands ? Et je ne serai pas comme tout le monde, moi, j'irai par la rue des Pierres, du Géant, des Pyramides et encore beaucoup d'autres rues, moi. Ah ! comme tout le monde. Connaît pas ce monsieur-là, moi !

MADAME. — Mais avez-vous y pensez pas.

M. DURETÊTE. — J'y pense beaucoup, ma conseiller, je... je... je...

SCÈNE XII

M. DURETÊTE. LE COCHER.

On s'est-de dire que tout est prêt, qu'il est l'heure. On descend. Toute le noce monte en voiture. Le cortège s'branle. Au moment où la voiture de noce se met en route, à la suite des autres, M. Duretête qui se trouve avec sa fille passe la tête par la portière.

M. DURETÊTE. — Cocher, passez la rue des Pierres.

LE COCHER. — Hein ?

M. DURETÊTE. — Prenez la rue des Pierres.

LE COCHER. — La rue des Pierres ?

M. DURETÊTE. — Oui, sacrebleu, la rue des Pierres. Ah ! ça, mais...

LE COCHER. — Ah ! ça ! Ah ! ça.

M. DURETÊTE. — Quoi, ah ! ça ! Il n'y a pas de ah ça ! qui tienne. Allez-vous prendre la rue des Pierres ?

LE COCHER. — C'est que... les autres.

M. DURETÊTE. — Je me fiche des autres.

LE COCHER. — Ce n'est pas la route.

M. DURETÊTE. — Moi, je dis que c'est la route.

LE COCHER. — C'est vrai que tout chemin mène à Rome.

M. DURETÊTE. — Je ne sais s'il mène à Rome, il mène sûrement à la mairie.

LE COCHER. — Oui, en faisant un long détour

M. DURETÊTE. — Non, tout droit.

LE COCHER. — Après tout, c'est bien possible.

M. DURETÊTE. — Et quand même ce ne serait pas possible. Tant pis ou non allez-vous prendre la rue des Pierres ? Qui est-ce qui vous paie ?

LE COCHER. — Voilà, Monsieur, je vais prendre la rue des Pierres.

M. DURETÊTE. — Au fait je veux vous donner une leçon. Prenez la rue Colas et la rue des Marchands. Vous verrez si ce n'est pas la le plus long chemin.

(La voiture arrivé à la Mairie 30 minutes après les autres).

SCÈNE XIII

Le maire, un adjoint, Georges, Hélène, Madame et Monsieur Duretête, des curieux

LE MAIRE. — Mlle Hélène Duretête, consentez-vous à prendre pour époux M. Georges Friquette, ici présent ?

M. DURETÊTE (de son fauteuil). — C'est à dire que je l'exige !

MADAME (bas à son mari). — Vous n'allez pas faire un scandale ici, je suppose.

M. DURETÊTE. — Ne supposez rien, Madame, cela vaudra beaucoup mieux. C'est bien mot qui si tait ce mariage, n'est-ce pas ?

LE MAIRE (interloqué qui se consulte de secrétaire). — Hélène Duretête, consentez-vous à prendre pour époux M. Georges Friquette, ici présent

HÉLÈNE (rougissante) — Oui, monsieur

LE MAIRE. — M Friquette, consentez-vous à prendre pour épouse Mlle Hélène Duretête... ici présente ?

M. DURETÊTE (de son fauteuil). — Il ne répondrait pas pour de l'or... c'est-à-dire pareil morceau de fou... c'est-à-dire pareil morceau de petit duc ! Figure-toi un petit bijou de Parisienne, fine, élégante, coquette. Du diable si tout cela rencontrer semblable éducation chez une pouvrière !... et spirituelle avec cela !... Et quand elle rit de si bon cœur sur lèvres... on voudrait y boucher si adorablement faite pour le baiser... et dire que j'aurai à donner un an de réflexion. Heureusement que j'étais là

Les curieux chuchotent et rient sans contrainte

LE MAIRE. — M Friquette... consentez-vous...

GEORGES. — Oui, oui, oui ! M. le maire ! vent mille fois oui.

M. DURETÊTE. — Ah ! le gredin. Cent mille fois non ! Ah ! si c'était à refaire

MADAME. — Mon ami, je t'en supplie.

M. DURETÊTE. — Ne me supplie pas, je coupe en prie. Ah ! que n'ai-je dit cent mille fois non. Madame, quand vous m'avez traîné dans ce guêpier, il y a trente ans.

Les curieux rient aux éclats

L'HUISSIER (présentant le registre). — Si vous voulez signer, il est encore temps de...

M. DURETÊTE (hésitant) — Quoi faire ? le Georges! — Alors c'est cent mille fois oui ? D'où vient ce revirement ? Il y a un noir, c'était non

GEORGES. — Chez papa. Il a le fauteuil bien. Nous sommes alités trop loin pour recoudre mais si c'était à refaire, à l'heure actuelle ce serais en fuite avec les ours blancs du Pôle Nord

M. DURETÊTE. — C'est ça. Et vous vous priez désoeur. Je signe, rien que pour l'empêcher d'y aller au Pôle Nord et... le plaisir de m'avoir trompé...

RIDEAU.

Publication du 29 Mai 1909 — N° 113

PETITE MAIN

ou l'Enfant de la Duchesse

GRAND ROMAN CONTEMPORAIN

Par Pierre SALES

— Comptes encore ? interrogea-t-elle sur le seuil de leur logement.

— Trois mille cent cette trance, ma chère ; deux années d'efforts si on peut dire...

— Ah ! deux deux ans, mon cher mari... Oui, mon mari... Avec quel transport je remarquerai à la fin de cette bonne journée...

Et prenant place de la table de travail, dans cette chambre-magasin entre deux dépendances, mais qui l'agitait au point de lui ôter tout désir de travailler, elle se coucha... de vapeur de rangar quoi que ce soit dans leur petit logement... ce qui était un peu de bonne... [illegible] ... Ce n'est pas un méchant homme et ce n'est pas pour se venger de moi qu'il m'a dénoncé, mais par vanité, pour faire croire qu'il connaît des secrets et se donner de l'importance.

Et prenant la déposition d'Affaire, il est tait apparaître toutes les invraisemblances

— Je lui serais raconté que j'avais tiré Mme Steinheil avec une sangle de trois mètres de long et large comme des bretelles et l'on sait que Mme Steinheil a été chloroformée à l'aide d'un tampon à l'outre imbibé de chloroforme ; il a été diabl par l'enquête que Mme Steinheil n'a pas été endormie par un narcotique quelconque. Enfin je lui aurais avoué que j'avais volé une paire de candélabres ; l'inventaire des objets qui contenait l'appartement ne signale pas la présence de candélabres.

Enfin quant à la surveillance que je pouvais exercer sur le pavillon qu'habitaient les Steinheil des fenêtres de mon logement, rue de Vaugirard, je n'ai qu'à dire en moi, j'avais quitté ce logement au mois d'avril, plus d'un mois avant le crime, et j'étais allé me loger à Montmartre de plus, de la fenêtre de ma chambre il était impossible de voir l'impasse Ronsin.

Je n'aurais pas cru que l'on attacherait une importance quelconque à ces vantardises fantaisistes d'Affaire, et quand à Romancourt, on l'en m'a arrêté, j'ai la conviction, je m'en suis aussi, que le même jour, je crois que c'était le 17 mai, je me rendis à la gendarmerie pour faire une déclaration de résidence.

...lement remplacé chez eux la simple amitié.

On avait mené la une admirable existence de économie, de privations, d'avarice même quand il ne s'agissait que d'eux ; car Roger avait toutes les peines du monde à obtenir que sa chère déployât le moindre coquetterie extérieure.

— Est-ce que je ne te plais pas dans ma simplicité ? répondait-elle chaque fois qu'il voulait gâter elle une nouvelle robe ou un nouveau chapeau

— Aucune femme, tut déclarait-il alors, n'est plus séduisante, plus désirable que toi, mais tu deviendrai presque des dépenses pour les petits ou pour Fringette, c'est à dire que Jacqueline découvrait toujours dans Paris le magasin où l'on vendait des petites merveilles pour rien du tout... où l'on avait des coupons d'étoffes à deux prix qui auraient pu faire croire qu'on les avait volés... Et quand il avait fait les tentures, ils avaient toujours l'argent nécessaire pour les livres, pour les petites fournitures : ils en étaient si bien récompensés par les succès des enfants !

Mais c'est pour Frinette qu'ils auraient dû être à tout, tellement son intelligence, son facilité en tout, tantôt leur cerveau et leur cœur.

Ils lui avaient organisé pour à peu en chambre, avec presque du confortable dont elle avait les goût de suite, elle, quelque chose qui semblait fort et nécessité le lieu, ils n'en comprenait d'abord disant :

« Cette Frinette... il est à qu'elle pour trouver de ces arrangements ! »

Mais leur première inquiétude leur était venue quand, sous prétexte des études auxquelles elle se livrait, elle avait suspendu dans un chambre des gravures, des reproductions de statues, des pages d'élégance qui introduisaient à toute une nouvelle vie, toute une aspiration vers un monde qui leur faisait peur à eux

Il était cependant bien difficile de la gronder puisque elle travaillait avec acharnement, qu'elle remportait des récompenses, qu'elle passait ses examens de la façon la plus brillante. Et elle était une telle vaillante aussi, quand elle avait entreprris de faire une robe, un chapeau ! Pendant qu'elle y était, elle en faisait pour sa petite mère, pour sa nièce, et il lui arrivait de bâcler en quelques soirées, de légers costumes pour le petit Paul.

Oh ! s'il n'y avait pas eu ce caractère, ce tempérament en elle ! cet esprit de contradiction ! ce quelque chose d'inséparable qui faisait dire parfois en elle-même, bien en elle-même, à Jacqueline : « Comment avons-nous pu avoir le même mère ? »

Comment, sans aucunement désigner la maison de ses parents et leur modeste aisance, Frinette d'avait-elle en tête que des existences de millionnaires ? Comment un parfait-elle que de toilettes extravagantes ? Comment ne parvenait-elle voir en ce monde, que chaînes, hôtels, équipages, automobiles ?... Comment pouvait-elle parler si délibérément de parures folles, alors que Jacqueline n'avait jamais voulu porter d'autres bijoux que l'alliance qui pouvait laisser croire qu'elle était mariée et où elle avait fait graver la date suprême de son amour ?

Devant son désir si brûlant de bijoux, Roger avait voulu lui en offrir un, cette année, et afin qu'il correspondît à son aspiration, il avait dit plaisamment :

— Le mec vale matin ensemble ton jour de l'an, ton petit Noël, ton jour de Pâques et ton jour de naissance... Avec cela, morbleu ! nous trouverons bien une bague digne de la jolie main !

— Je ne veux aucun bijou, avait répondu Frinette, d'un ton si catégorique que Roger n'avait pas insisté, se demandant si c'était par sagesse qu'elle disait cela, ou si elle estimait que, même avec la réunion de tant de dates de fêtes, on ne saurait lui offrir quelque chose qui fût digne d'elle

Et voilà que ce souvenir s'emparait de Jacqueline, lui apportait un malaise, comme chaque fois qu'elle sentait trop tôt différence qui existait entre elle et sa sœur. Aussi, lui était-il matériellement impossible, tout d'un coup, d'accomplir ceci que ce soit dans son intérieur, et soudain cela se compliquait de cette angoisse :

— Pourvu que Frinette, si elle rentre de bonne heure de l'atelier, n'ait pas l'idée d'aller chercher un livre à la bibliothèque de la mairie !...

Car cet la ferait inévitablement passer sous la voûte, devant la cadre de bois, offert à tous les yeux, où, sur une feuille de papier timbré, il était écrit que M. Roger Vernaud habitant rue de Flandre, allait épouser Mlle Pauline Bourbu, habitant la même maison !

Elle qui regardait toujours tout par les rues, et, tout enfant, observait minutieusement, aux flaques, des caricatures des légendes, que sa sœur marchant auprès d'elle n'avait même pas aperçues !

Cette crainte se précisait tellement chez Jacqueline qu'elle se décidait brusquement à se rendre rue de Rivoli, pour prendre sa sœur à la sortie de l'atelier et la ramener tout droit à la maison.

Cela ne lui arrivait que rarement : mais, chaque fois qu'elle l'avait fait, elle s'avait vu, sur les traits de Frinette qu'une heureuse surprise et le contentement de s'en retourner ensemble.

Elle en était toute contente elle aussi, à l'avance et avait chassé ses vilaines pensées, quand elle eut gagné la rue de Rivoli, — où elle se mit à arpenter le trottoir qui longe les Tuileries, regardant la belle maison où travaillait cette chérie bien elle étant autant la mère que la sœur elle se disait :

« Pourquoi ne mettre sans cesse mérite en tête à son égard ?... Pourquoi la vouloir heureuse à ma manière ?... Ne réussira-t-elle pas à posséder elle-aussi, un jour, une de ces grandes entreprises